

*Initiatives ministérielles*

an. C'était moins que la moitié du taux d'inflation à l'époque et bien inférieur au taux de croissance annuel de l'ensemble des dépenses liées aux programmes fédéraux, soit 4,1 p. 100. Dans le cadre de cet autre exercice de compression des dépenses, nous allons encore plus loin pour comprimer les dépenses de fonctionnement en tablant sur les efforts accomplis ces dernières années.

• (1030)

Le projet de loi C-113 propose de geler le traitement de quelque 390 000 employés du secteur public. Ce gel s'étendra sur les deux prochains exercices et devrait permettre au gouvernement d'économiser 800 millions de dollars. Cette mesure s'applique notamment au gouverneur général, au lieutenant-gouverneur de chaque province ainsi qu'au personnel du système judiciaire fédéral. Tous les fonctionnaires fédéraux verront aussi leurs traitements gelés, tout comme le premier ministre, les ministres, les députés de la Chambre des communes et les sénateurs, et ce, pendant deux ans, comme le laissait d'ailleurs entendre l'exposé économique. Il est intéressant d'entendre les néo-démocrates hurler à ce propos.

Le député là-bas dit de ne pas s'en faire avec le déficit, qu'il suffit d'imprimer plus de billets et le tour est joué. C'est la vieille recette des néo-démocrates et il est assez intéressant de noter que même le chef du Nouveau Parti démocratique parle maintenant de restreindre les dépenses budgétaires et de réduire le déficit. Nous aimerions bien savoir quelle est sa solution.

De plus, les employés des sociétés d'État qui comptent sur les crédits et qui ne sont pas en concurrence avec le secteur privé verront leurs salaires maintenus aux niveaux actuels. Les sociétés d'État qui comptent sur les crédits mais qui sont en concurrence avec le secteur privé seront financées comme si les salaires de leurs employés étaient gelés.

En outre, les budgets de fonctionnement des ministères vont être réduits de 3 p. 100, ce qui s'ajoute à la diminution de 2 p. 100 décrétée l'automne dernier.

Ces deux mesures, soit le gel des salaires et la compression des dépenses de fonctionnement, vont avoir pour effet d'abaisser de 5 p. 100 les niveaux des coûts prévus au cours des deux prochains exercices. Il s'agit là, à mon avis, d'un élément important qu'il ne faut pas oublier, car on sait que la période difficile que nous traversons a forcé les entreprises à se restructurer. Les familles ont également dû se restructurer et réduire leurs dépenses, et il appert

clairement que les gouvernements doivent faire la même chose. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent suivre cet exemple. Ils doivent réduire leurs coûts généraux, pour donner l'exemple. C'est d'ailleurs précisément ce que nous faisons. Le président des États-Unis lui-même en reconnaît le bien-fondé.

**Une voix:** Il suit votre exemple. Même le premier ministre l'a dit.

**M. Mazankowski:** Si le président nous imite et qu'il obtient d'aussi bons résultats que nous, il s'engage, comme je viens de le dire, sur la bonne voie. La seule différence, c'est qu'il croit pouvoir s'en tirer en ayant recours à la fiscalité, alors que nous avons choisi une autre voie.

**M. Milliken:** Vous ne pouvez plus taxer, vous l'avez trop fait depuis huit ans.

**M. Mazankowski:** Ce député qui nous fait la leçon appartient au parti qui, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, dépensait 1,33 \$ pour chaque dollar de recettes. N'importe qui, même un écolier de maternelle, comprendrait qu'on ne peut pas continuer de dépenser 1,33 \$ dans des programmes pour chaque dollar de recettes. C'est dire à quel point les gens d'en face manquent du bon sens le plus élémentaire.

On bavarde beaucoup chez eux, madame la Présidente, mais les idées concrètes font défaut. Il est intéressant de rappeler qu'à l'occasion du dépôt de notre exposé économique, nous avons débattu la question trois ou quatre jours pour voir ce que l'opposition avait à proposer. Mais il n'en est rien sorti, absolument rien. On nous a proposé de dépenser 15 milliards dans des travaux d'infrastructure. Et où allons-nous trouver l'argent? Auprès des contribuables, bien sûr, les contribuables municipaux, provinciaux et fédéraux.

**Mme Feltham:** Qui sont les mêmes.

**M. Mazankowski:** Effectivement, ce sont les mêmes personnes.

Je devrais sans doute m'en prendre au gouvernement néo-démocrate de l'Ontario. Ma collègue serait d'accord avec moi.

Je vais maintenant parler des changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage. Comme vous le savez, l'exposé économique de décembre contient un certain nombre de mesures visant à stimuler la création d'emplois, et nous avons notamment pris à cet égard des initiatives très positives.